

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance: 13 décembre 2021

Présidence :

Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 4/2021 du 8 novembre 2021 concernant les indemnités de l'organe exécutif de Montilliez pour la législature 2021-2026, Ouï le rapport de la commission Gestion et Finances,

DECIDE:

d'adopter les indemnités de l'organe exécutif pour la législature 2021-2026.

Ainsi délibéré en séance du 13 décembre.

Le président :

Nicolas Menétrey

La secrétaire :

Laureen Pittet